

CARTES JOURNALIÈRES DES CFF

➤ La commune tient à la disposition de ses habitants 2 abonnements généraux CFF au prix de CHF 39.- par abonnement et par journée.

A partir du 1 septembre 2020, 3 abonnements seront disponibles.



Ceux-ci permettent de voyager librement sur tout le réseau suisse desservi par les CFF et la plupart des chemins de fer privés, des cars postaux, des sociétés de navigation, des entreprises de tram et de bus, reconnus par l'abonnement général des CFF.

Il s'agit de cartes journalières datées et dénommées "Carte journalière Commune". Elles sont valables uniquement à la date indiquée sur la carte.

➤ **Avant-droit** toute personne majeure domiciliée sur la Commune de Savièse

- **Ayants droits:** toute personne majeure domiciliée sur la Commune de Saviese
- **Prix:** Fr. 39.00 par carte journalière
- **Limitation:** 2 cartes journalières au maximum par personne et par mois et 3 à partir du 1^{er} septembre 2020.
- **Retrait:** au plus tard quinze jours avant la date de validité du billet
- **Paiement:** comptant, le jour du retrait
- **Remboursement:** les cartes ne sont pas remboursées en cas de non-utilisation.

Aucune réservation n'est faite par téléphone.

En cas de non-retrait, toute carte réservée sera facturée.

Toute réservation est définitive (pas de système de pré-réservation). Si la carte réservée n'est pas retirée, elle sera facturée au prix d'achat auquel s'ajoute un émolument de CHF 20.--

Les abonnements sont à retirer, sur présentation d'une carte d'identité au guichet du "contrôle des habitants", durant les heures d'ouvertures officielles.

En cas d'abus, la Commune se verra dans l'obligation d'interdire l'utilisation de ces cartes journalières aux personnes concernées.

Cette directive a été adoptée par le Conseil communal, lors de sa séance du 22 août 2018.

CONSULTER LE CALENDRIER